



2006

Rapport intermédiaire  
au 30 juin 2006

## SOMMAIRE

Chiffres-clés	page 3
Marche générale des affaires	page 4
1. Situation intermédiaire « farine de blé tendre »	page 4
2. Biomill SA (pet food)	page 5
Situation en matière de politique agricole	page 6
Situation sur le marché des matières premières	page 7
Synthèse du bilan consolidé	page 8
Synthèse du compte de résultat consolidé	page 9
Commentaires	page 10
Perspectives	page 10

### Groupe Minoteries SA

Case postale 68, CH - 1523 Granges-Marnand, tél. +41 (0)26 668 51 11, [www.minoteries.ch](http://www.minoteries.ch)

## CHIFFRES-CLÉS

	30.06.2006	30.06.2005	31.12.2005
<b>Personnel</b>			
Effectif	204	205	208
<b>Profits et pertes</b> (en millions de CHF)			
Chiffre d'affaires net	61.9	64.2	126.5
EBITDA	7.2	8.4	15.2
EBIT	3.8	5.4	8.1
Bénéfice	2.4	3.3	5.0
Amortissements :			
- investissements corporels	2.8	2.6	5.0
- investissements incorporels	0.6	0.5	2.1
<b>Bilan</b>			
Total du bilan	114.8	112.8	124.9
Actif circulant	36.1	33.2	45.1
Actif immobilisé	78.7	79.6	79.8
<i>Actif circulant (%)</i>	<i>31.4 %</i>	<i>29.4 %</i>	<i>36.1 %</i>
<i>Actif immobilisé (%)</i>	<i>68.6 %</i>	<i>70.6 %</i>	<i>63.9 %</i>
Fonds étrangers	64.6	65.3	76.3
Fonds propres	50.2	47.5	48.6
<i>Fonds étrangers (%)</i>	<i>56.3 %</i>	<i>57.9 %</i>	<i>61.1 %</i>
<i>Fonds propres (%)</i>	<i>43.7 %</i>	<i>42.1 %</i>	<i>38.9 %</i>
Investissements :			
- corporels, net	1.9	2.0	4.4
- incorporels, net	0.5		0.8
Endettement			
(banques et emprunts en milliers à court et long terme)	33.2	40.2	42.3
<b>Cash flow</b>	7.4	8.0	12.3
<b>Free cash flow</b>	5.0	6.0	7.1

## MARCHE GÉNÉRALE DES AFFAIRES

Au cours des deux, voire trois premiers mois du nouvel exercice, les résultats enregistrés étaient plutôt modérés. Cette situation ne nous a toutefois pas préoccupés outre mesure, puisque nous connaissons parfaitement les fluctuations spécifiques et l'évolution des conditions-cadres auxquelles notre secteur peut être exposé, en particulier en matière d'approvisionnement. Fin juin, les résultats se sont fixés au niveau de nos attentes.

Toujours est-il qu'en étroite collaboration avec le Conseil d'Administration, nous nous sommes interrogés sur les possibilités opérationnelles d'optimiser le résultat financier compte tenu du contexte actuel.

Ayant réussi l'année dernière à considérablement dynamiser l'unité *mino-farine* située en Suisse alémanique par l'engagement d'un nouveau Directeur, nous avons renouvelé cette expérience en Suisse romande en confiant nouvellement la responsabilité du secteur de la boulangerie artisanale à une personne très expérimentée connaissant depuis près de deux décennies l'entreprise et son marché.

De même, nous avons décidé de procéder à une restructuration du personnel au niveau de l'unité opérationnelle *pet food* de *Biomill SA*, notamment au sein des départements « Administration, Vente et Gestion », pour conférer à la marque-clé *BiOMill* la place qu'elle mérite au sein du groupe. Nous espérons que ce mouvement au niveau des effectifs sera à la base de nouvelles approches permettant d'améliorer à moyen terme la rentabilité de la société par une augmentation du chiffre d'affaires.

Parallèlement, nous attachons une très grande importance à la comptabilité analytique ou – pour l'exprimer d'une façon plus concrète – à la prise de conscience du lien étroit qui existe entre les marges brutes, les charges et le rendement qui en résulte.

En introduisant régulièrement des mesures ad hoc, nous essayons de nous distancer de la réflexion sur l'optimisation des processus considérée individuellement au profit de l'intérêt global de l'entreprise qui doit passer davantage au premier plan. Dans ce contexte, on constate par ailleurs que la fusion des unités situées en Suisse alémanique et en Suisse romande il y a environ 4 ans a atteint un très haut niveau et que les synergies vont au-delà des espérances escomptées initialement.

Bref commentaire sur les différentes unités d'affaires :

### 1. Situation intermédiaire « farine de blé tendre »

Comme au moment de l'édition du présent rapport les chiffres relatifs aux ventes totales du marché suisse ne sont pas encore disponibles, nous sommes contraints de nous limiter à la comparaison des données internes à l'entreprise.

En termes de volume, au 30 juin 2006, la production de farine de blé tendre de nos moulins a augmenté de 1,7 % par rapport à la même période de l'an dernier. Les deux unités d'affaires *mino-farine* (= artisanat) et *e-mill* (= industrie) ont contribué à cette légère croissance. Le secteur industriel a connu une augmentation des ventes légèrement plus prononcée. Toutefois, comme au niveau de l'industrie des denrées alimentaires les exportations sont soumises à des variations cycliques, il serait prématuré de parler d'une tendance générale et durable.

L'apparition d'un hard discounter allemand sur le marché suisse, qui est approvisionné par un de nos concurrents, se fait ressentir à deux niveaux dans le secteur des petits emballages. D'une part, il y a une certaine pression sur les prix du marché et, d'autre part, certains segments de clients sensibles aux prix se sont partiellement réorientés sur d'autres fournisseurs, même s'il s'est avéré que la marge de manœuvre pour les produits agricoles suisses transformés est très faible.

Dans le secteur de la boulangerie artisanale, les variations sont tellement insignifiantes par rapport à l'année dernière, qu'il serait prématuré d'en déduire une tendance. Contrairement à certaines suppositions, nous observons que – même par rapport à la moyenne de la branche – les boulangeries relativement petites sont très résistantes et tout à fait rentables. Cet état de fait – généralement imputable à un contrôle efficace et rigide des coûts – s'avère très utile en cas de reprise ou de changement de mains d'une génération à l'autre. Dès lors, en fonction de l'implantation et du marché environnant, il est impératif de s'interroger sur la taille optimale, voire critique d'une boulangerie.

Les attentes des boulangeries artisanales et industrielles vis-à-vis d'un des premiers fournisseurs suisses sont très grandes. Offrir une farine d'une qualité constante tout au long de l'année, ne fluctuant pratiquement pas en fonction des conditions de récolte, ainsi que garantir une logistique tant fiable que flexible, ne constituent que la base de nos activités.

Bien au-delà de ces atouts, le client attend aussi de notre part que nous lui offrons une plus-value dans le sens de prestations de services supplémentaires. Ainsi, lorsqu'il s'agit de développer des concepts de financement – que ce soit en cas de reprises, de successions ou de nouveaux investissements – nous travaillons en étroite collaboration notamment avec des fiduciaires et des banques, ce qui implique un très bon savoir-faire spécifique à la branche.

Par ailleurs – et ceci devrait constituer un des points forts de notre groupe – nous sommes en mesure de proposer de brefs délais de livraison pour nos produits. Si du côté de la boulangerie artisanale le produit final – souvent accompagné d'un concept de marketing – se situe à l'avant-plan, du côté de l'industrie le client met bien davantage l'accent sur l'optimisation de la qualité de la farine répondant à des conditions complexes et spécifiques. Il apparaît de plus en plus que les compétences les plus diver-

ses de nos collaborateurs de la Suisse romande et de la Suisse alémanique dans les différents domaines s'avèrent parfaitement complémentaires.

## 2. Biomill SA (*pet food*)

Globalement, les volumes vendus dans ce segment au premier semestre 2006 ont diminué de 2 % par rapport à l'année dernière. C'est essentiellement dans le domaine des exportations, et en particulier en France, que les réductions sont temporairement apparues. Une politique sciemment et nettement plus rigide en matière de respect des délais de paiement a été appliquée puisque d'importantes différences avaient été relevées par rapport à la Suisse. De plus, nous avons confié la direction de notre seule filiale à l'étranger, à savoir *BiOMill France Sàrl*, à un nouveau partenaire qui devra faire front à un développement du marché répondant à nos attentes.

La fabrication de produits à façon a enregistré une hausse d'environ 4 % par rapport à l'an dernier. Cette évolution est un signe qui indique le niveau élevé et la constance de la qualité de nos produits, mais également une sensibilité croissante au prix.

Le résultat financier de l'unité *Biomill SA* reste fondamentalement insuffisant. Les mesures prises doivent en améliorer la rentabilité, puisqu'il s'agit d'une marque-clé offrant une gamme de produits de qualité pour l'alimentation des chiens et des chats.

De ce fait, vers la fin du 1er semestre 2006, nous avons entamé un processus de restructuration interne (voir ci-dessus) qui ira également de pair avec certaines modifications au niveau des effectifs. Nous sommes intimement convaincus que la société *Biomill SA* pourra à terme considérablement contribuer au résultat total du *Groupe Minoteries SA*. C'est aussi la raison pour laquelle nous nous attelons à cette tâche avec détermination et engagement.

## SITUATION EN MATIÈRE DE POLITIQUE AGRICOLE

Les conditions-cadres de la politique agricole et par conséquent aussi celles des échelons de transformation situés en aval ont été discutées ces derniers mois à trois niveaux.

Les négociations de l'OMC dans le cadre de la *ronde de Doha* – dont on a dit qu'elles étaient totalement entrées dans l'impasse juste avant les vacances d'été – revêtent une importance suprême. Les attentes en termes de répartition du travail au plan international dans le domaine agricole semblent clairement avoir atteint leur limite. La question se pose de savoir dans quelle mesure cet échec ne marquerait pas le début d'un renversement de situation à la base d'une nouvelle évolution, d'autant plus que la population prend de plus en plus conscience des aspects négatifs résultant d'une globalisation mondiale des marchés agricoles. De même, on semble réaliser également que chaque pays a simplement le droit de prendre appui sur sa propre agriculture qui lui procure un degré minimum d'auto-provisionnement.

Avec l'échec de la *ronde de Doha*, le paquet de réformes agricoles au plan national (*PA 2011*) semble avoir été dénué d'un de ses principaux arguments. L'objectif annoncé de la *PA 2011* consiste à entamer par anticipation une partie des étapes de réforme prévues pour la Suisse dans le cadre de la *ronde de Doha*. Cependant, il serait imprudent d'assouplir pour la cause les prescriptions de la *PA 2011*, puisqu'en cas de changements majeurs au niveau de la donne politique (changement de gouvernement aux *Etats-Unis*), il ne serait pas exclu que les *négociations de Doha* se redynamisent soudainement et redeviennent actuelles. De ce fait, nous nous attendons à ce que la *PA 2011* et donc la réforme du secteur agricole soit mise en œuvre dans le cadre de la politique

intérieure et sans ajustements importants.

Au cours du premier semestre 2006, les médias ont largement documenté le projet non initié par des instances fédérales officielles concernant un « *accord de libre-échange* » à conclure entre la Suisse et l'Union Européenne. Un tel accord – qui impliquerait une grande libéralisation dans le secteur agricole à l'instar de l'accord sur les biens industriels – aurait effectivement d'importantes conséquences pour tous les milieux directement et indirectement liés à l'agriculture.

L'euphorie qu'inspire cette idée – surtout au niveau du secteur non-agricole, industriel et de certaines entreprises proches du consommateur final – doit être jugée avec scepticisme. Des enquêtes concrètes sur les conséquences font cruellement défaut. La comparaison si fréquente avec l'Autriche, qui connaît la prospérité également dans le secteur agricole, est bancale. Lors de son adhésion à l'UE, l'Autriche a négocié des délais transitoires très favorables. Il faut également tenir compte du fait que l'argent de Bruxelles – après-tout, la moitié du budget de l'UE est destiné au secteur agricole – n'est disponible que pour les Etats membres de la Communauté et non pour les autres pays ayant conclu des accords de libre-échange.

La *ronde de Doha* (provisoirement abandonnée en juillet 2006), la *PA 2011*, le projet concernant l'*accord de libre-échange Suisse-UE* – éléments qui ont vu le jour presque simultanément sans pour autant être coordonnés – démontrent que la politique agricole suisse est peu cohérente.

Le délai dont dispose l'économie meunière pour parvenir à « *l'eurocompatibilité* » ne devrait – étant donné les défis auxquels elle doit faire face – en aucun cas dépasser 5 à 7 ans ; il faudra en tenir compte dans la planification des activités au niveau de nos entreprises.

## SITUATION SUR LE MARCHÉ DES MATIÈRES PREMIÈRES

La réussite financière tant au niveau de l'économie meunière que dans le secteur du *pet food* (*BiO-Mill*) est largement déterminée par les conditions d'approvisionnement en matières premières.

Au niveau de l'économie meunière, il faut tout particulièrement prendre en considération et tenir compte des spécificités et des mécanismes du marché empreints par la Politique agricole suisse.

Dans le secteur du *pet food*, il n'y a pratiquement aucune entrave, cloisonnement ou barrière commerciale par rapport à l'étranger. Les défis se situent au niveau de l'optimisation (sélection d'un grand nombre de composants de base au niveau de prix parfois très variable, disponibles de façon limitée et de diverses provenances, alors que les paramètres de qualité des produits finis doivent rester constants).

Transformant plus de 100'000 t de blé, nous sommes étroitement liés au secteur agricole, de plus nous sommes également tributaires de l'imprévisibilité des conditions climatiques et des conséquences financières qui en résultent.

Le mois de mai était extrêmement humide et frais, ce qui a causé un retard d'environ 2 à 3 semaines au niveau de la végétation, d'où nos craintes naissantes que, dans le cas de « conditions climatiques d'été normales », la récolte puisse être reportée à la première quinzaine du mois d'août.

Comme nous le savons par expérience, de telles conditions climatiques auraient augmenté de manière significative le risque de germination, ainsi que fortement réduit la quantité de récolte disponible à l'économie meunière ayant comme impact

une augmentation considérable du prix. Cependant, les mois de juin et juillet se sont révélés extrêmement chauds et secs, ce qui a permis de compenser le retard au niveau de la végétation. Ainsi, dans les principales régions de culture, la récolte 2006 a été engrangée avant la période fraîche et humide qui a débuté au 1er août 2006. L'extrême sécheresse du mois de juillet a eu pour conséquence que le rendement par hectare est d'environ 10 % inférieur à l'année dernière.

Après que les producteurs aient décidé en 2006 de réduire d'environ 7 % les surfaces cultivées en céréales panifiables par rapport à 2005 – ce qui s'inscrit dans le processus de réorientation voulu des céréales panifiables vers les céréales fourragères – les prix des matières premières sont plutôt élevés, voire tendent à la hausse.

Il n'est pas question de parler de la « pression de la récolte » sur les prix du blé comme c'est habituellement le cas à cette période de l'année. Cette situation s'applique d'ailleurs également aux pays desquels nous importons les quantités complémentaires.

Il faudra contrer à plusieurs égards la politique de la « raréfaction » ou – exprimé autrement – de « l'équilibre du marché » entre l'offre et la demande pratiquée par nos fournisseurs. Au niveau de l'exploitation, les questions se posent, d'une part, sur les stocks de report lors du passage d'une campagne à la suivante (année céréalière) afin de s'assurer une certaine autonomie (protection contre tout risque) et, d'autre part, l'expérience acquise lors de la récolte 2006 devrait générer une réflexion sur l'opportunité quant au maintien du contingent d'importation de 70'000 t (l'actuel *contingent d'importation de l'OMC*).

Dans le budget 2006, nous avons anticipé l'évolution possible des prix jusqu'à la fin de l'année.

## SYNTHÈSE DU BILAN CONSOLIDÉ

en milliers de CHF

ACTIF	30.06.2006	31.12.2005
Total de l'actif circulant	36'150	45'139
Total de l'actif immobilisé	78'680	79'757
<b><u>TOTAL DE L'ACTIF</u></b>	<b><u>114'830</u></b>	<b><u>124'896</u></b>
PASSIF		
Total des fonds étrangers à court terme	22'338	29'473
Total des fonds étrangers à long terme	42'298	46'788
Total des fonds étrangers	64'636	76'261
Fonds propres		
Part du Groupe	50'074	48'635
Parts des actionnaires minoritaires	120	0
Total des fonds propres	50'194	48'635
<b><u>TOTAL DU PASSIF</u></b>	<b><u>114'830</u></b>	<b><u>124'896</u></b>

## SYNTHÈSE DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ en milliers de CHF

	1 <sup>er</sup> semestre 2006	1 <sup>er</sup> semestre 2005
Chiffre d'affaires net	61'932	64'203
Charges relatives aux marchandises	(38'328)	(39'706)
<b>Bénéfice brut sur ventes de marchandises</b>	<b>23'604</b>	<b>24'497</b>
Autres produits d'exploitation	2'124	1'679
*Total des charges d'exploitation	(21'941)	(20'799)
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>3'787</b>	<b>5'377</b>
Résultat financier net (charges moins produits)	(537)	(818)
Résultat exceptionnel net (charges moins produits)	77	(381)
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>3'327</b>	<b>4'178</b>
Impôts	(778)	(945)
Résultat net, avant déduction des parts des actionnaires minoritaires	2'549	3'233
Part de résultat revenant à des actionnaires minoritaires	(120)	72
<b><u>RÉSULTAT NET</u></b>	<b><u>2'429</u></b>	<b><u>3'305</u></b>
<b><u>Les ventes se composent ainsi :</u></b>		
Clientèle food	55'081	57'119
Clientèle pet food (BiOMill)	6'851	7'084
<b><u>TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET</u></b>	<b><u>61'932</u></b>	<b><u>64'203</u></b>

\*dont mesures de restructuration et charges des exercices antérieurs

696

## COMMENTAIRES

Ce rapport intermédiaire est établi en conformité à la norme SWISS GAAP RPC 12.

La présentation de chiffres condensés est faite sur la base permanente de structure des comptes telle que publiée dans le rapport annuel 2005. Les principes d'évaluation y sont également respectés.

Les informations chiffrées se réfèrent à l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation du 31 décembre 2005. Par rapport à cette date, nos participations n'ont enregistré aucun changement.

Le **bilan consolidé** au 30 juin 2006 est comparé à celui du 31.12.2005. La variation de l'actif circulant s'explique par la baisse des stocks de 12.1 mios qui sont historiquement à leur plus bas niveau à la veille de la nouvelle récolte et de créances financières à court terme d'entreprises associées pour 1.8 mios, compensant partiellement l'augmentation de l'ordre de 5 mios de CHF des liquidités.

Au passif, la réduction momentanée des dettes vis-à-vis des fournisseurs est à l'origine de la forte diminution des fonds étrangers à court terme. Comme l'endettement bancaire à plus d'un an diminue, les fonds étrangers à long terme sont en sensible diminution.

La part des fonds propres en relation avec le total du bilan est de 43,7 % au 30.06.06 contre 42,1 % une année auparavant.

Le **compte de résultat consolidé** au 30 juin 2006 est comparé aux chiffres du premier semestre 2005. Suite aux baisses de prix accordées à nos clients dues à la répercussion du prix des céréales de la récolte 2005, le chiffre d'affaires net se replie modérément alors que les volumes sont quasiment constants.

Selon le rapport de gestion 2005, les charges d'exploitation devaient être revues à la baisse en 2006. Depuis ce moment-là, plusieurs mesures de rationalisation et de restructuration ont été prises. Dans la comparaison avec la situation au 30.06.2005, il y a lieu de prendre en considération la charge exceptionnelle au premier semestre 2006 pour ces mesures de restructuration et l'enregistrement de charges des exercices antérieurs, soit un total de KCHF 696.

A part ces charges exceptionnelles, les charges d'exploitation au 1er semestre 2006 sont à leur niveau. En 2005, certaines décisions de coûts d'entretien avaient été reportées sur le deuxième semestre.

## PERSPECTIVES

Les résultats financiers du 1<sup>er</sup> semestre constituent une base solide et saine pour nos efforts au cours du 2<sup>ème</sup> semestre. Selon nos estimations, les prix légèrement supérieurs des matières premières devraient pouvoir être compensés grâce aux mesures d'optimisation internes, qui dépendent également de nos installations modernes de production et de nos moyens techniques très élaborés.

La poursuite très marquée du désendettement et, par là même, la réduction des fonds étrangers devraient permettre d'anticiper pour la fin 2006 un résultat très comparable à celui de l'année précédente.

Vers la fin de l'année 2006, voire au début de l'année 2007, nos mesures de restructuration internes et la nouvelle dynamique en résultant devraient porter de premiers fruits, raison pour laquelle nous affichons un optimisme prudent pour l'avenir et ce malgré les défis permanents auxquels le secteur de l'agriculture doit faire face.

